



COLLEGE GEORGE SAND
2351, avenue René Cassin
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tel : 04 79 26 05 66
Fax : 04 79 26 05 47

Année Scolaire 2015-2016



Section Sportive Aviron De la 6^{ème} à la 3^{ème}



Les élèves peuvent s'orienter vers une pratique sportive de pleine nature implantée depuis plus d'un siècle sur le Lac du Bourget.

En complément de l'Education Physique et Sportive, cette pratique optionnelle va permettre à l'élève de développer une motricité spécifique de déplacement, accompagnant sa croissance et participant à la construction de sa personnalité.

Sur les années de collège, la notion de projet de groupe va être essentielle. Agir ensemble sur l'eau pour apprendre à se connaître et partager avec les autres des objectifs communs sur le plan humain et sportif.

La pratique de l'aviron s'intègre dans l'emploi du temps. Elle se fait dans le cadre d'un horaire aménagé qui permet aux élèves d'avoir une pratique hebdomadaire sur le temps scolaire afin de pouvoir découvrir les bases techniques de ce sport et les plaisirs qu'il procure. Le mercredi après-midi permet un deuxième créneau de pratique dans le cadre du sport scolaire (U.N.S.S.).

➤ **En 6^{ème}** (mardi après midi) : première phase de découverte. Pas d'entraînement le mercredi après-midi , quatre rencontres seront placées sur cette demi-journée : 13h30-15h45

➤ **En 5^{ème}** (vendredi après-midi) la maîtrise des différents types de bateau et la validation des différents niveaux de compétences (aviron de bronze, d'argent et d'or) sont les axes de la formation de l'élève. Les temps forts de l'année seront la régates du Bourget, le championnat académique et une régates promotionnelle.

➤ **En 4^{ème}** (vendredi après midi), l'organisation et la durée de pratique sont identiques à celles des niveaux précédents. Un travail de préparation physique accompagne l'évolution sur l'eau. L'objectif de fin d'année s'élève d'un niveau avec une possible participation au championnat de France U.N.S.S..

➤ **L'année de 3^{ème}** (mardi et vendredi après midi) permettra aux élèves ambitieux et donc motivés de participer aux évaluations fédérales avec "la détection jeunes talents" et de conclure ensemble leurs années collège par un classement, au championnat national scolaire, correspondant au mieux à leur possibilité et au travail réalisé.

Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} le mercredi après-midi est un temps de travail incontournable qui permettra une fois par mois de préparer les équipages pour les différents championnats scolaires.

La pratique de l'aviron durant la demi-journée libérée se fait sous la responsabilité d'un breveté d'état de la structure d'accueil. Les élèves doivent être couverts par une licence fédérale (60€ en 6^{ème} et 80€ en 5^{ème}, 100€ en 4^{ème} , la cotisation du CNCB en 3^{ème}). Le transport des élèves est sous la responsabilité des parents (les entraînements sont fixés en s'appuyant sur les horaires de transport Ondéa et des transports spécifiques pour la section .

Monsieur Viquerat, Professeur d'E.P.S., assurera la liaison entre le collège et le club d'aviron du Bourget du Lac, ainsi que l'encadrement de l'UNSS (participation obligatoire, tout au long de l'année, dans le cadre de l'association sportive du collège).

Le Professeur d'EPS,
Coordonnateur de la section sportive aviron
Denis VIQUERAT